



MÉMO de transmission

DESTINATAIRES : Mme Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la
commission
M. Luc Nolet, conseiller en communications

EXPÉDITEUR : Nathalie Audet, coordonnatrice à l'aménagement

DATE : Le 16 avril 2013

Madame et Monsieur,

Afin de donner suite à la rencontre avec les personnes ressources le 11 avril dernier à Alma relativement au projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station, vous trouverez ci-joint les documents à déposer avec une note pour chacun.

1. Demande du BAPE :
Schéma d'aménagement et de développement révisé complet en version électronique seulement.
Documents produits par la MRC :
Schéma d'aménagement révisé de 2001 en 9 copies CD.
2. Demande du BAPE :
Grandes affectations du territoire au schéma d'aménagement et de développement révisé et extraits pertinents ayant trait au LET projeté.
Documents produits par la MRC :
Carte des affectations du territoire municipalisé du SAR 2001 en 9 copies papier.
3. Demande du BAPE :
Règlementation en lien avec le projet le cas échéant.
Note de la MRC :
La règlementation en lien avec le projet est incluse au SAR 2001 lequel comprend la mise à jour intégrant le règlement 194-2011.
4. Demande du BAPE :
Résolution adoptée au regard du projet le cas échéant.
Document produit par la MRC :
La résolution 7039-09-2011 adoptant le *Règlement 194-2011 – ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé afin de modifier les dispositions relatives aux sites d'enfouissement* en 9 copies papier;

5. Demande du BAPE :
Plan général d'aménagement forestier pour la période 2007-2012.
Document produit par la MRC :
Plan général d'aménagement forestier des terres publiques intramunicipales (TPI) 2007-2012 en 9 copies CD;
6. Demande du BAPE :
Bilan chiffré (%) de la conformité des bandes riveraines aux règles de la MRC pour ce qui touche le ruisseau sans nom dans lequel sera situé l'émissaire du LET, dans le ruisseau de l'Abattoir et dans la rivière Raquette pour les portions qui se retrouvent dans la zone d'étude telle que définie par le promoteur.
Document produit par la MRC à la municipalité de Saint-Bruno:
Carte à l'échelle 1 :5 000 avec photos aériennes de 2012 afin de visualiser la situation. Toutefois, aucune caractérisation de bandes riveraines dans ce secteur n'a été réalisée par la MRC ni par le MAPAQ (communication personnelle avec Mme Marie-Josée Gravel aménagiste au MAPAQ, le 15 avril 2013).
7. Demande du BAPE :
Sections du schéma d'aménagement et de développement révisé relatives à l'aménagement des bandes riveraines.
Document produit par la MRC :
Sections du schéma d'aménagement révisé de 2001 traitant de cette question en 9 copies papier.

Ajout :

Suite à la rencontre du 11 avril, le document suivant est également inclut au présent envoi :

Documents produits par la MRC :

Planification intégrée de développement et d'utilisation du territoire public intramunicipal révisée (PIDU) en 9 copies papier avec carte des affectations.



Nathalie Audet
Coordonnatrice à l'aménagement